



LA LETTRINFO N° 1-2014 DE L'ANMDA ([A TELECHARGER EN PDF](#))

## ÉDITORIAL DU PRESIDENT, ALAIN FUSEAU

Nous inaugurons avec cette lettre la première Newsletter de l'ANMDA, que nous espérons régulière et participative. C'est donc à moi que revient le plaisir et le privilège de m'adresser à vous, adhérents ou non adhérents, maison des adolescents ou professionnels de ce champ, au décours de cette année 2013 riche en événements pour les MdA et pour l'association nationale.

Il me paraît utile, tant le rythme du dieu Chronos peut paraître effréné, de revenir avec vous sur ces événements, qui nous ont tous marqués.

2013 a été tout d'abord marquée par nos 6èmes journées nationales, rassemblant plus de 600 personnes à Salon-de-Provence, sous la houlette de notre ami Carmelo Franchina. Congrès superbe, dynamique, enthousiasmant, qui s'est déroulé sous les haut-patronages du Premier Ministre et de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, cette dernière ouvrant nos journées par [un message vidéo](#). Ces marques d'attention portées aux Maisons des Adolescents sont emblématiques de la place qui nous est désormais reconnue dans le paysage social, sanitaire et médico-social.

Cette place a été fortement réaffirmée par la publication fin novembre du [rapport de l'IGAS](#) sur « l'évaluation du dispositif « maisons des adolescents » ». Ce rapport, réclamé et attendu, confirme la plus-value indéniable de nos dispositifs. Il affirme fortement notre place de tête de réseau sur les territoires qui sont les nôtres. En rappelant la place essentielle des ARS et de leurs délégations territoriales dans le pilotage des MdA, il renforce notre positionnement dans un sens voulu par le plus grand nombre d'entre nous. La mise en place dans les semaines qui viennent de la stratégie nationale de santé devrait venir confirmer cette position. Nous sommes, rappelons-le, à la croisée de deux des grandes priorités gouvernementales : la prévention et la santé des jeunes. C'est une étape décisive dans le développement des MdA, il est essentiel que nous en soyons acteur, tant en région (débat publics) qu'au plan national. Sur ce dernier point, nous nous y employons quotidiennement au sein du conseil d'administration et dans nos rencontres avec les politiques et l'administration centrale. Mais votre action à tous en région est aussi essentielle, auprès de vos ARS, de vos conseillers généraux, de vos maires...

Nous n'oublions pas ici que certaines MdA traversent des périodes difficiles et sont l'objet de réduction de financement qui les met en péril. Une MdA a été « mise en sommeil » par son ARS, une autre peine à repartir après plusieurs mois de fermeture. D'autres ignorent comment finir l'année avec des budgets en réduction et des missions en extension. Tout n'est pas rose et notre combat doit être celui de toutes les MdA, les plus petites comme les plus installées. C'est la force de l'association nationale, il vous appartient de la faire vivre pour que sa prééminence lui donne le poids nécessaire à la défense de tous.

En 2013, l'ANMDA a bénéficié, comme en 2012, de subventions de la direction générale de la santé,

ainsi que de la Fondation de France. Ces subventions, essentielles, nous permettent de mettre en œuvre, avec votre aide, des outils pour mieux faire connaître les missions et activités des MDA et pour aider et soutenir leur développement. Il s'agit aussi de favoriser les prémices d'un dispositif d'évaluation des MdA au niveau national. Ces subventions nous ont ainsi permis de mettre en ligne un nouveau site pour l'association ([www.anMdA.fr](http://www.anMdA.fr)), outil collaboratif et de communication devenu indispensable devant le développement de l'association et du nombre de MdA. Un travail de recensement et d'écriture d'un glossaire, première étape avant l'évaluation, est en cours de finalisation, grâce au concours de plusieurs administrateurs et professionnels de MdA que je remercie ici de leur aide. Ces deux étapes essentielles dans notre développement vous seront présentées plus précisément lors de notre journée des adhérents qui se déroulera à Tours le 24 janvier prochain.

Actuellement, un travail est en route pour la réalisation d'un guide pratique des MdA, qui sera à terme téléchargeable sur notre site et vous permettra d'obtenir un outil de communication indispensable lorsqu'on s'adresse régulièrement aux administrations locales ou d'état. Parallèlement, une autre commission composée d'administrateurs et de professionnels de MdA s'installe pour l'étape suivante de l'évaluation, la réalisation d'un guide pour un recueil de données communs à toutes les MDA, rendant compte de leurs activités et particulièrement de celles conformes au cahier des charges des MDA.

Comme vous le constatez, l'année a été riche et les perspectives sont enthousiasmantes. Ce travail n'est possible que grâce à vous, et qu'avec vous. Votre participation est essentielle, à la fois parce que nous sommes bénévoles, et que notre temps nous est donc compté, mais aussi parce que votre quotidien est le vrai reflet de la vie des MdA sur le territoire. Votre regard et vos remarques nous sont donc précieuses.

A l'heure où cette année se termine, après tant de réalisations passionnantes et tant de perspectives pour les années à venir, je souhaitais remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce travail depuis 5 ans. Aux fondateurs de l'ANMDA bien sûr, aux administrateurs, et plus largement à tous les professionnels œuvrant dans les maisons des adolescents sur le territoire Français.

Que cette année 2014 vous soit douce auprès de ceux qui vous sont chers, et qu'elle apporte à nos Maisons des Adolescents la place qui doit être définitivement la leur dans le paysage de la santé des adolescents.

## **LES INFOS DU SECRETAIRE GENERAL, PATRICK COTTIN**

L'édito du président vous a dit toute la richesse de l'activité de l'association nationale pour l'année 2013. Je vous propose de la détailler un peu plus en vous apportant des éléments plus "techniques" des actions entreprises grâce notamment aux différentes subventions de la DGS.

## **LE SITE DE L'ANMDA**


Comme vous l'avez constaté en visitant ce site, il est ouvert aux informations concernant directement les MdA. Lors de la demande de subvention, il est précisé que l'ANMDA souhaite "réaliser un site Internet avec un espace ouvert à tous les acteurs de l'adolescence et un espace réservé aux MDA proposant des documents relatifs à l'activité des MDA à télécharger et des espaces de travail collaboratif permettant de co-construire des outils communs à plusieurs MDA et notamment entre MDA relevant d'une même ARS".

Ce site sera donc d'autant plus "vivant" que chacun se l'appropriera et en fera un espace de travail, de valorisation, de partage des actions et des innovations qui se mettent en œuvre chaque jour au sein

des MDA.

Jusqu'à aujourd'hui nous ne disposons pas de webmaster et la gestion du site était dévolue à quelques administrateurs, très liée donc à leurs disponibilités. Avec un recrutement, basé à Strasbourg à la MDA du Bas-Rhin, l'année 2014 permettra de rendre encore plus réactif ce site et nous comptons sur vous pour y contribuer.

L'espace adhérent vous permet déjà de poster des nouvelles et de tenir à jour la fiche de votre MDA dès lors que vous en êtes l'administrateur. Cet espace se développera au fil de vos attentes et nous feront un point sur vos besoins lors de la journée du 24 janvier à Tours.

Ce site a été créé avec la contribution de .

## LE GLOSSAIRE DES MDA

Les MdA ont la particularité de réunir en un même espace de travail des personnels d'origine institutionnelle et professionnelle diverse (social, sanitaire, médico-éducatif, judiciaire, enseignement...). C'est ce que les ARS nomment l'intégration de personnels. De ce fait, chaque MdA et chaque professionnel des MdA, participe à la définition d'une culture professionnelle nouvelle, qui se formalise notamment par un langage particulier et des postures professionnelles spécifiques.

C'est à rendre lisible et compréhensible par le plus grand nombre que l'ANMDA avec la DGS à souhaiter entreprendre ce travail que nous avons nommé « Le glossaire des MdA ». Il s'agit ainsi d'améliorer la « communication et la lisibilité des MDA sur le territoire français ».

Comme l'a souligné Alain Fuseau, il faut remercier les administrateurs et adhérents de l'ANMDA qui ont contribué à ce travail, mais encore davantage le **PPRATES** et Virginie plus particulièrement pour sa patience lors des débats que vous pouvez imaginer toniques pour les connaître dans vos MDA...

La journée des adhérents du 24 janvier sera l'occasion de présenter le glossaire qui sera ensuite mis en ligne sur le site et tous les documents qui ont servi aux discussions, réalisés par le PPRATES, seront disponibles sur l'espace adhérent.

## LE GUIDE PRATIQUE ET JURIDIQUE DES MDA

Dans la continuité des travaux engagés en 2012/2013, l'ANMDA poursuit sa création d'outils, pour « favoriser l'accompagnement, le suivi et l'évolution des MDA à partir du recensement des documents relatifs à l'administration des MDA et des recommandations de l'IGAS. ». Il s'agit de mettre à la disposition de toutes les personnes intéressées par les activités des MdA (institutions, élus, professionnels de l'adolescence, familles...) un « guide pratique administratif et juridique des Maison des Adolescents ».

De la même façon que pour le glossaire, une commission a été créée réunissant des administrateurs et des adhérents des 5 régions téléphoniques de France, sur proposition des 5 vice-présidents.

Suite à un appel d'offre, le prestataire [Ange&Design](#) a été retenu. Il a pour objectif de réaliser un guide qui doit être simple, pratique, facile à consulter pour tous et ne pas comporter de mots trop techniques (en lien avec le glossaire des MDA) et :

- recenser tous les documents de réglementations des MDA
- proposer des synthèses des aspects juridiques à l'œuvre au sein de ces nouveaux dispositifs
- proposer les outils créés par l'ANMDA pour ses adhérents et les MDA de France.

Ce guide devrait être finalisé en mai-juin 2014 et fera l'objet d'une présentation lors de la journée des adhérents d'octobre.

Les propositions faites en réponse au cahier des charges diffusé en août 2013 nécessitent que celui-ci soit complété. En effet, le besoin de l'ANMDA n'intègre pas la création d'un logiciel de recueil de données, ni la création d'un dossier patient informatisé.

## LE GUIDE DE RECUEIL DE DONNEES COMMUNES AUX MDA

Dans la suite de la réalisation d'un glossaire, d'un guide pratique des MDA (administratifs et juridiques), ce guide vient compléter « l'outillage » des MDA pour aider à la réalisation « de recueils de données communs à toutes les MDA, pour rendre compte de leurs activités et particulièrement de celles conformes au cahier des charges des MDA ».

Pour autant ce guide n'est pas la production d'un outil commun de recueil d'indicateurs d'activité, rendus difficiles par la diversité des MDA, de leurs statuts juridiques et de leur « système de pilotage ». Il doit cependant aider chaque MDA à en créer un tout en prenant en compte la multiplicité des enjeux des MDA, et notamment des enjeux économiques et financiers auxquels elles sont soumises. A terme, il s'agit de pouvoir mieux rendre compte localement et nationalement des effets de leurs activités auprès des publics que sont les adolescents, les familles et les professionnels ou acteurs de l'adolescence.

En continuité du travail réalisé par la commission glossaire, celle-ci a été prolongée et le **PRRATES** a été retenu pour la réalisation de ce guide et la présentation de ce guide se fera lors de la journée des adhérents d'octobre 2014 à Paris.

À nouveau, l'ensemble des MDA sera sollicité pour répondre à un questionnaire concernant leur pratique de recueil de données et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous ferez à cette demande.

## LE GUIDE DE RECUEIL DES ELEMENTS D'APPRECIATION DES ACTIVITES DES MDA

La dernière subvention de la DGS fin 2013 vise à faciliter la participation des MDA à l'exercice d'évaluation externe du programme des MDA qui devrait se réaliser probablement en 2014-2015, et notamment en permettant de mieux appréhender par les publics accueillis, jeunes et familles, leur impact en terme de santé publique.

Il s'agira de répondre aux objectifs suivants :

- Recenser les outils dont se sont dotées les MDA pour recueillir des éléments d'appréciation de leurs activités auprès des publics concernés, jeunes et familles, voire professionnels partenaires.
- Remonter des données recueillies auprès des publics des MDA, jeunes, familles, voire partenaires, utiles aux pouvoirs publics (ou à un évaluateur externe) pour l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation des MDA (au regard notamment des critères de faisabilité)

In fine, un guide explicatif de ces différents outils créés et utilisés par les MDA sera mis à disposition de tous. Il sera organisé selon les missions relatives au cahier des charges des MDA (accueil du public, activités de réseau...).

Un prestataire sera prochainement choisi à partir d'un cahier des charges en cours de réalisation. L'ensemble des MDA et des adhérents sera sollicité pour la réalisation de ce guide.

Un point d'étape sera fait lors des journées des adhérents d'octobre 2014.

### **LES JOURNÉES 2014 DE L'ANMDA**

Comme vous le savez, elles se dérouleront à Paris les 9 et 10 octobre et seront comme chaque année précédée d'une journée des adhérents et d'une assemblée générale. Plus d'infos à <http://www.anmda.fr/anmda/les-journees-nationales/journees-2014/>

### **La SNS**

Dans la suite du rapport des IGAS, et dans la perspective de la future loi de santé 2014, de nombreux débats s'organisent en région par les ARS. N'hésitez pas à y participer et à contribuer à faire que les préconisations du rapport soient prises en compte dans la nouvelle Stratégie nationale de Santé.

Plus d'infos à... <http://www.social-sante.gouv.fr/strategie-nationale-de-sante,2869/>

### **Le congrès 2014 de l'IAAH**

L'ANMDA est partenaire de l'organisation de ce congrès et vous invite à vous y inscrire...

Plus d'infos à <http://www.iaah.paris2014.org>

### **LA PROCHAINE LETTRINFO DE L'ANMDA EN MARS 2014...**